



AVIS PUBLIC TRANSPORT COLLECTIF

AVIS est donné par la soussignée que le Conseil municipal à sa séance ordinaire tenue le 7 mars 2017, adoptait la résolution numéro 17-113:

TRANSPORT COLLECTIF DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE – MODIFICATION DE LA GRILLE HORAIRE

ATTENDU QU'à la suite du déménagement du terminus dans le nouveau stationnement incitatif, il y a lieu d'ajuster les temps de parcours des circuits locaux afin d'améliorer les correspondances;

Il est **PROPOSÉ** par M. André Lemay
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

DE modifier la grille horaire du transport collectif de la Ville de Sainte-Julie, le tout conformément à l'annexe jointe à la présente résolution;

QUE cette nouvelle grille horaire soit en vigueur à compter du 16 avril 2017, conditionnellement à l'approbation du Comité de transition sur la gouvernance du transport collectif;

QUE cette résolution soit publiée dans le journal La Relève et affichée dans les autobus.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 21 mars 2017.

La greffière de la Ville,

(s) Nathalie Deschesnes

Nathalie Deschesnes, OMA
Avocate